

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE
ONCO-UROLOGIE**

3^{ème} Cycle

UFR de rattachement : *UFR des Sciences Médicales.*

ARTICLE I – OBJET ET ENTREE EN VIGUEUR

Il est créé par décision des Conseils des Universités de Bordeaux, Aix-Marseille 2, Montpellier- Nîmes et Toulouse, à compter de l'année universitaire 2005-2006, un Diplôme Interuniversitaire d'Onco-Urologie.

ARTICLE II – OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation doit amener des médecins spécialistes et des étudiants du 3^{ème} cycle des études médicales à :

1) Connaître les principes généraux :

- De la biologie tumorale :
 - ▶ **biologie de la cellule tumorale**
 - ▶ **principes de l'évolution métastatique**
- Des traitements antitumoraux : chirurgie carcinologique, chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie, hormonothérapie et traitements focaux ablathermiques.

2) Etre capable de :

- diagnostiquer un cancer uro-génital,
- organiser sa prise en charge thérapeutique multidisciplinaire,
- traiter selon les recommandations (AFU, EAU...).

3) Adapter sa pratique aux principes de fonctionnement des réseaux de cancérologie :

- évaluation de ses pratiques en onco-urologie,
- organiser sa pratique dans un réseau régional.

ARTICLE III – RESPONSABLES

Coordonnateur Inter-régional :

Professeur Eric LECHEVALLIER

Responsable pour l'Université de Bordeaux :
Professeur Jean-Christophe BERNHARD
Hôpital Pellegrin - Service Urologie
Place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux Cedex
05 57 82 03 50
jean-christophe.bernhard@chu-bordeaux.fr

Secrétariat :
Madame ABILLERA
sylvie.abillera@chu-bordeaux.fr

Autres responsables locaux :
Bordeaux : Professeur A. RAVAUD (Oncologue médical)
Professeur N. GRENIER (Radiologue)

Marseille : Professeur E. LECHEVALLIER (Urologue)
Docteur JL DEVILLE
Docteur X. MURACCIOLE

Montpellier – Nîmes : Professeur R. THURET
Docteur T. MUREZ (Urologue)

Toulouse : Professeur M. SOULIE (Urologue)
Docteur M. ROUMIGUE (Urologue)

Collège pédagogique :
E. LECHEVALLIER, M. SOULIE et X. MURACCIOLE.

ARTICLE IV – ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION

A) Capacité d'accueil :

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à 30.

B) Durée des études :

5 séminaires répartis sur 2 ans. 3 modules sont réalisés la première année, les 2 autres et le contrôle des connaissances la deuxième année.

C) Enseignement théorique :

Modalité d'enseignement :

Sous forme de 5 modules pour un total de **125 heures** réparties en 5 séminaires.

Chaque séminaire est composé :

- d'un travail personnel d'une durée d'environ 10h, à réaliser par les apprenants sur un prérequis transmis en amont des enseignements présentiels (comprenant la préparation de dossiers et de matériels de présentation),
- d'enseignements présentiels d'une durée d'environ 15h.

Module 1 : Biologie de la cellule tumorale

Principes des traitements anti-tumoraux

Législation

Durée : 25 heures

Lieu des enseignements : MARSEILLE

Responsables : Docteur Jean-Laurent DEVILLE et Docteur Xavier MURACCIOLE.

Module 2 : Cancer de la prostate

Durée : 25 heures

Lieu des enseignements : TOULOUSE

Responsable : Professeur Michel SOULIE.

Module 3 : Cancers urothéliaux (vessie, voies excrétrices supérieures)

Durée : 25 heures

Lieu des enseignements : MARSEILLE

Responsable : Professeur Éric LECHEVALLIER

Module 4 : Cancer du rein

Durée : 25 heures

Lieu des enseignements : BORDEAUX

Responsable : Professeur Jean-Christophe BERNHARD

Module 5 : Cancer des organes génitaux externes (testis, pénis, épидidyme)

Cancers uro-génitaux de l'enfant

Durée : 25 heures

Lieu des enseignements : MONTPELLIER

Responsable : Professeur Rodolphe THURET

ARTICLE V – CONDITIONS D'INSCRIPTION

A) Conditions de titres :

Peuvent être admis à s'inscrire, après autorisation du responsable local de l'enseignement :

- Les titulaires du diplôme français de Docteur en Médecine et du D.E.S.C. d'Urologie,
- Les Chefs de clinique en Urologie à partir de la 2^{ème} année,
- Les urologues séniors étrangers,
- Docteurs juniors d'urologie dès la première année.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

B) Lieu des inscriptions :

Les inscriptions ont lieu auprès du service de scolarité des universités co-contractantes.

ARTICLE VI – COUT DE LA FORMATION

Les droits spécifiques s'élèvent à :

- **400€ /an**

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE VII – CONTROLE DES CONNAISSANCES ET CONDITIONS DE VALIDATION

A) Composition du jury :

Le jury est composé du Coordonnateur Inter-Régional et des responsables de chacun des modules.

B) Lieu des examens :

Les examens se déroulent sur le site de l'université du Coordonnateur Inter-Régional.

C) Conditions de validation :

L'assiduité aux cours est obligatoire.

Le contrôle des connaissances s'effectue en fin de formation par une épreuve écrite anonyme, sous forme de questions à choix multiples ou à réponses courtes, d'une durée d'une heure et notée sur 20.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à cette épreuve.

Il y a 2 sessions d'examen.

Le redoublement est possible.

ARTICLE VIII – DELIVRANCE DU DIPLOME

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil UFR 2 du 21/04/2005
Conseil d'Administration du 18/05/2005

Modifications : Conseil UFR 2 du 11/03/2008
Conseil d'Administration du 29/05/2008
Conseil UFR Sciences Médicales du 17/09/2013
C.E.V.U. du 03/10/2013

Changement de responsable, augmentation du coût de la formation et modifications :
Conseil UFR Sciences Médicales du 13/09/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021
(Version 4)

Mise à jour (volume horaire) du 28/01/2025
(Version 4-1)

DESIU D'ONCO-UROLOGIE 2021-2023

Responsable : Pr E. Lechevallier (Marseille)

Coordonnateurs : Pr JC Bernhard (Bordeaux), Pr M. Soulié (Toulouse), Pr R. Thuret (Montpellier), Dr JL. Deville (Marseille), Dr X. Muracciole (Marseille)

Secrétariat : Mme F. Moucadel : Francoise.MOUCADEL@ap-hm.fr

Public concerné : CCA, Assistants, Drs Juniors, Urologues post-DES/DESC

Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à la faculté de leur choix : Bordeaux https://www.u-bordeaux.fr/formation/2020/PRSV05_51/diplome-inter-universitaire-onco-urologie, Marseille <https://umfcs.univ-amu.fr/notre-catalogue/par-type-de-formation/formations-diplomantes>, Montpellier-Nîmes, Toulouse. <https://umfcs.univ-amu.fr/notre-catalogue/par-type-deformation/formations-diplomantes/onco-urologie-0>

Le DIU d'Onco-Urologie comprend 5 modules d'enseignement :

Module 1 : *Biologie de la cellule tumorale*

Principes des traitements anti-tumoraux

Législation

Lieu des enseignements : Marseille (faculté de Médecine)

Responsables : Dr Jean-Laurent Deville, Dr Xavier Muracciole

Date : [3-4 février 2022](#)

Module 2 : *Cancer de la Prostate*

Lieu des enseignements : Toulouse

Responsable : Pr Michel Soulié, Dr Mathieu Roumiguié

Date : [31 mars-1er avril 2022](#) ou [7-8 avril 2022](#)

Module 3 : *Cancers urothéliaux (vessie, voies excrétrices supérieures)*

Lieu des enseignements : Marseille (faculté de Médecine)

Responsables : Dr Jean-Laurent Deville

Date : [6-7 octobre 2022](#)

Module 4 : *Cancer du rein*

Lieu des enseignements : Bordeaux

Responsable : Pr Jean-Christophe Bernhard

Date : [janvier 2023](#)

Module 5 : *Cancer des organes génitaux externes (testis, pénis, épидidyme)*

Lieu des enseignements : Montpellier

Responsable : Pr Rodolphe Thuret, Dr T. Murez, Dr F. Iborra, Pr S. Culine, Dr I. Serre

Date : [juin 2023](#)

Session diplômante Marseille : [8 septembre 2023](#)

Les lieux d'enseignements, ainsi que l'examen final en 2ème année, sont organisés dans des lieux fixés par chaque coordonnateur local.